**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2020**

**Présents :** BOUILLER Nadine, CADORIN Fabienne, CHRISTIAENS Blandine, DEBATISSE Denis, DUCREUX Philippe, GAUDARD Sylvette, GOUTAUDIER Gilles, HAUG Laurence, LAPANDERY Lucas, PALASSE Claude, PARDON Pierrick, PERRIN Séverine, VINCENT Edwige.

Le Maire communique à l’assemblée qu’il convient, suite au renouvellement du Conseil Municipal, d’élire les membres de la Commission d’Appel d’Offres. Cette commission, en plus du maire, Président de droit, doit comporter 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Se portent candidats et sont élus à l’unanimité :

**TITULAIRES :**

Madame HAUG Laurence, Monsieur LAPANDERY Lucas, Madame CADORIN Fabienne

**SUPPLEANTS :**

Monsieur PALASSE Claude, Monsieur PARDON Pierrick, Madame PERRIN Séverine

--------------------

Le Maire informe le Conseil qu’il convient de désigner un délégué pour siéger au sein de la Commission Intercommunale pour l’Accessibilité (CIA) de Roannais Agglomération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l’unanimité Madame Blandine CHRISTIAENS comme déléguée à la CIA.

--------------------

**Objet** : Avis du Conseil Municipal sur l'installation d'un parc éolien sur la commune de Les Noës.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet d’un parc éolien situé sur la commune des Noës (42).

Il est visionné en préambule la vidéo d’un échange d’idées entre un ingénieur-conseil spécialiste des éoliennes et un parlementaire élu d’un département à forte concentration d’éoliennes.

Un tour de table est réalisé pour recueillir l’avis de chacun. Il ressort que :

- nous manquons d’informations sur le côté rentabilité de ces dispositifs : que coûte une machine, quelle est sa durée d’amortissement, que produit-elle et quel est ainsi le coût d’un kilowatt produit ?

- nous manquons également d’informations sur la pollution engendrée par les machines en fin de vie, après démontage.

- il ressort en outre que les nuisances qui découlent de l’exploitation (bruit, pollution visuelle des sites, possible impact sanitaire négatif sur les riverains -pas encore d’études précises à ce jour-…) sont importantes et à mettre en parallèle du gain énergétique obtenu.

- A la question : êtes-vous pour ou contre l’installation de ce parc éolien ? Sur 13 membres du Conseil présents : 10 répondent : « CONTRE », 3 s’abstiennent.

En conséquence de quoi le Conseil Municipal :

**\* Emet un avis défavorable à l'installation du Parc Eolien sur la commune de Les Noës.**